

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 81 - Janvier 2020

La
municipalité
vous souhaite
une bonne
et heureuse
année 2020

Les salles municipales
accompagnent
vos évènements

Rétrospective

Marché de Noël



Rétrospective

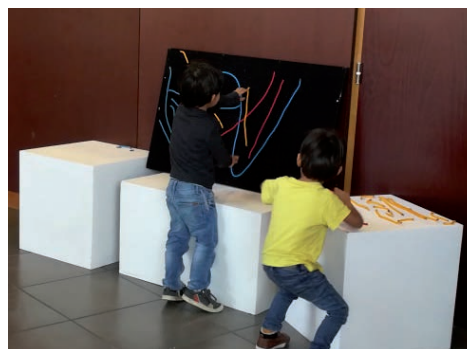
Petit à petit et « Bout à bout », Ad Hoc fait du chemin

Pour la 3^{ème} édition du festival jeune public « Ad Hoc » initié par Le Volcan, La Forge a reçu la Compagnie Le Clan des Songes qui présentait un spectacle original et un peu magique intitulé « Bout à bout ».

Le tout jeune public présent a découvert comment quelques petits morceaux de ficelles peuvent prendre vie et se transformer tantôt en voiture, tantôt en petit homme énervé ou joyeux !

Les amateurs du Ad Hoc festival ne s'y sont pas trompés et sont venus en nombre (plus de 200 personnes) remplir les deux séances du week-end des 14 et 15 décembre.

Par la suite, 350 écoliers venus de toute l'agglomération ont pu profiter du spectacle et les ateliers organisés en parallèle ont permis aux familles de dessiner, créer des paysages et des histoires avec juste quelques morceaux de cordes. Magique !



L'exposition «les merveilleux courriers du Père Noël», qui était visible à la Forge jusqu'au 3 janvier, a enchanté petits et grands par son imaginaire révélant tout le travail caché du «bonhomme rouge».



Noël s'est aussi préparé à la bibliothèque E. Triolet



L'heure du conte «Spécial Noël» a rassemblé 15 petits lecteurs, qui pour l'occasion sont repartis avec des petits cadeaux-souvenirs.



Les enfants et leurs créations durant les ateliers de Noël.



14 petits créateurs, avec Damien Bouché, ont préparé leurs fêtes !

Une pause en famille

Désormais incontournable, la « Pause en famille », soirée thématique organisée par les services de la Ville, a réuni en décembre près de 60 participants, parents, jeunes, enfants et anciens de la résidence des 104, accompagnés d'une vingtaine de bénévoles, des agents municipaux et des professeurs de musique du Centre d'Expression Musicale pour l'animation et l'organisation.

Côté bénévoles, le pôle Famille Solidarité de la ville, en mettant en place des ateliers cuisine et décoration, a permis la réalisation d'un buffet (quiches, crêpes, gaufres, gâteaux, cocktails sans alcool...) et l'aménagement de la salle (déco « musique », fabrication d'instruments et de note géantes...), tout cela « fait maison ». La soirée fut fort agréable, il y en avait pour tous les goûts.

Lecture :

Pour les moins de 3 ans, des ateliers de contes sur l'Afrique, l'Asie et l'Europe

Pour les plus grands, une bourse aux livres, des ateliers créatifs (marques pages et boîtes cadeaux), un coin lecture en autonomie



Musique pour tous :

Ateliers fabrication de tambours, exposition d'instruments du monde.

Atelier découverte d'instruments et éveil musical pour les tout petits (- de 3 ans), les ados et les parents : chant, synthétiseur, guitare, basse, batterie avec le CEM.

Les bénévoles ont clôturé la soirée avec un pot convivial, animé par les jeunes du CMJ (Conseil municipal des jeunes) et le Club Ados qui ont su mettre l'ambiance avec un blindtest (jeu de rapidité où il faut reconnaître des musiques à l'aveugle).

Prochaine pause en famille au mois de mai, venez nombreux, c'est ouvert à tous ceux qui veulent passer un agréable moment en famille... mais aussi entre amis.



Une jolie petite chorale de Noël !

Noël avec l'ACAB

Des friandises, des gâteaux, des chansons, des jeux, une tombola éco-responsable (en lien avec Paris Normandie), 150 cadeaux offerts par l'union des commerçants de Beaulieu et le Père Noël !

Une excellente recette pour cet après-midi organisé par les commerçants (l'ACAB) et la municipalité sur la place G. de Maupassant, avec les habitants et les enfants de l'accueil de loisirs des 2 rives.

Un joyeux Noël pour tous les accueils du matin et du soir !

Jeudi 19 décembre, au centre de loisirs les Deux Rives, les 150 enfants fréquentant les accueils matin et soir étaient réunis pour passer un moment de fête.

Autour d'un goûter, chaque groupe a présenté aux autres un petit numéro avant d'ouvrir les cadeaux laissés par le père Noël qui, faute de temps, n'avait pas pu rester avec les enfants.

En son honneur, ils ont tous repris en chœur le célèbre chant «Petit papa Noël».

Les parents étaient conviés en fin d'après-midi à partager quelques friandises de Noël et à se réchauffer avec un petit café bien mérité.



Dossier



Budget 2020

Les lignes fortes

Véritables marqueurs de l'action de la Ville, la solidarité, l'éducation, la culture, le sport, l'attention à la vie des quartiers et à la vie quotidienne de chaque Harfleurais sont l'ossature du budget 2020. C'est ce qui fait d'Harfleur une ville agréable à habiter, à vivre, à visiter. Les interventions conjointes de la Ville et de la Communauté d'Agglomération Urbaine vont permettre, sur la base des choix budgétaires 2020, de poursuivre nombre d'actions améliorant le quotidien des Harfleurais.

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement mi décembre sur le budget 2020. Ce budget a été construit autour de cinq axes forts qui vont structurer des interventions nouvelles ou renforcées.

Environnement

Le souci constant de l'environnement et du développement durable marque l'ensemble des projets inclus dans le budget

Dans le cadre de la politique de valorisation et du développement de circuits courts d'alimentation, la Ville développera fortement à partir de 2020 la part des aliments issus de l'agriculture «non chimique» et biologique dans la composition des menus de la restauration municipale. D'ailleurs, sans attendre 2020, il vient d'être introduit dans le rythme des menus un repas sans viande ni poisson chaque semaine. Ces évolutions, encadrées par des directives nutritionnelles nationales, renforcent la volonté d'accentuer l'éducation au goût, la qualité des aliments utilisés, le soutien aux producteurs locaux, et d'agir également en faveur de la santé des convives. A noter aussi, que des crédits spécifiques ont été votés afin de commencer le remplacement de l'ensemble des ustensiles et contenants plastique utilisés dans la restauration municipale.

Améliorer les conditions d'accueil des équipements municipaux

Début des travaux permettant le transfert de l'accueil du public des services techniques dans les locaux du Centre technique municipal rue Paul Doumer / Amélioration des équipements sportifs, terrains et aires de jeux de quartiers / Travaux sols et peinture dans les écoles / Travaux d'amélioration des salles municipales (Duquenoy, Maison des associations, Le Bosqué) / Programme de changement des fenêtres des écoles, du centre de loisirs.



Actions environnementales côté Ville ...

Jardins de proximité / Renouvellement pluriannuel du parc automobile municipal (véhicules propres) / Travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments : programme de changement de fenêtres, systématisation du remplacement en LED (bâtiments et éclairage public)... / Etude d'un plan arboricole à l'échelle de la commune et amélioration de l'ensemble des pratiques d'entretien des espaces publics afin, notamment, de favoriser la biodiversité.

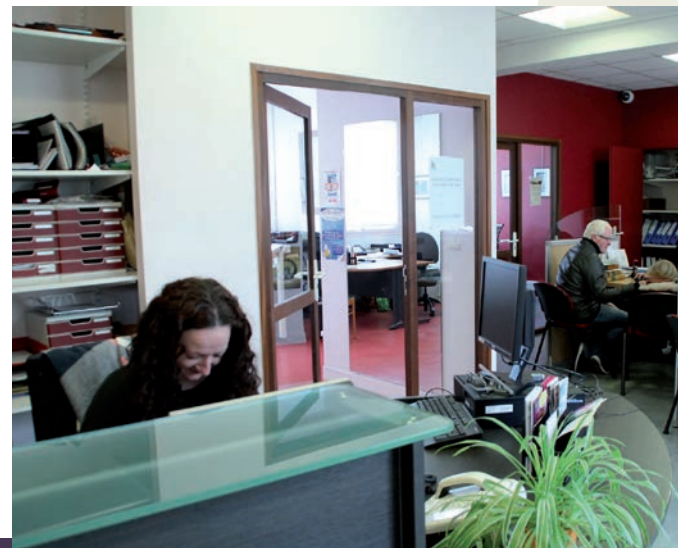
...et du côté de l'agglomération

- Amélioration des transports publics (Création Ligne ChronoLiA C2, études sur une 3^{ème} ligne de tramway...)
- Développement des modes doux et des voies de mobilité active (élaboration du plan vélo d'agglomération 2^{ème} génération avec notamment la liaison Gournay - Harfleur par Fleurville)
- Actions pour l'augmentation de la part des déchets recyclés
- Poursuite des actions de protection de la ressource en eau et de la qualité de l'eau du robinet.

Services physiques et numériques aux habitants : des enjeux essentiels pour le bien vivre dans sa ville

La Ville travaille depuis quelques mois, avec différents partenaires, à l'évolution de l'offre de services au sein du pôle de Beaulieu. Les premières évolutions seront effectives courant 2020, cela permettra d'améliorer l'accueil physique et de renforcer le rôle de lien social que doit jouer cet équipement municipal au sein du quartier de Beaulieu mais aussi sur l'ensemble de la Ville.

L'offre de services numériques sera également renforcée avec plus d'inscriptions et de paiement en lignes possibles. Une attention particulière sera apportée à l'accompagnement des personnes éloignées du numérique. Un atelier numérique est déjà proposé au Pôle de Beaulieu, en partenariat avec le centre de formation FODENO.



Proximité



Le développement du commerce de proximité et du marché dominical est un enjeu essentiel

Les transformations d'organisation et la dynamique nouvelle apportées à notre marché dominical commencent à porter leurs fruits, d'après l'avis des étalagistes eux-mêmes et de nombreux Harfleurais, qui redécouvrent et se réapproprient leur marché. Cette orientation municipale sera poursuivie en 2020, notamment en matière d'animation et de communication. C'est un travail en commun qui est mené avec les étalagistes comme en témoigne la réussite de la tombola organisée début décembre sur le marché.

Côté commerces, comme partout en France, la situation de notre commerce local reste fragile. Chaque transfert d'activité, chaque départ en retraite de commerçant, chaque mutation d'immeuble avec un rez-de-chaussée commercial sont traités et accompagnés de manière spécifique.

De par ses compétences, une commune ne peut pas tout en ce domaine, mais son action est malgré tout déterminante dans la facilitation, la mise en relation et l'accompagnement, c'est le rôle de notre service de Développement Économique.

Pour 2020, il a été acté d'améliorer les outils visant à :

- favoriser la reprise d'activités commerciales de proximité (aides techniques et financières à l'installation)
- renforcer l'attractivité par une communication sur l'activité des commerces de proximité et des commerces non sédentaires
- renforcer le marché dominical et valoriser les petits producteurs (bio, agriculture raisonnée et de proximité)
- favoriser l'accès aux commerces (stationnement, visibilité...)

Confortement et amélioration des actions éducatives et d'animation de la Ville

Le budget 2020 prévoit le financement d'animations et manifestations de proximité, culturelles, sportives et éducatives. A vos agendas !

Après un grand succès en 2019, l'action «Un été au parc» sera reconduite et même renforcée pour l'été 2020. La Fête de la Scie envahira les rues harfleuraises le premier week-end d'avril et la Forge, notre équipement associatif et culturel, marquera en juin ses 10 années de fonctionnement. La bibliothèque accentuera ses actions autour des armoires à livres et des foires aux livres. Les ateliers et temps de rencontres du Pôle Familles Solidarités seront également renouvelés et plusieurs actions intergénérationnelles permettront le riche et nécessaire échange et la transmission entre les plus jeunes et les anciens.

Concernant les moyens consacrés aux écoles, si les budgets de fonctionnement ont été maintenus à l'identique, il est bon de savoir qu'un nouveau marché globalisé d'achat des fournitures scolaires permet, à budget constant, des achats plus importants dans une proportion de plus de 10 % en moyenne. En effet le regroupement de toutes les commandes de fournitures des écoles permet d'obtenir de meilleurs prix et donc d'acheter plus de fournitures pour le même budget.

La Citoyenneté, pierre angulaire des actions municipales

Après une première année de fonctionnement, le conseil municipal des jeunes poursuivra ses actions axées notamment sur la solidarité et l'environnement. Le renforcement du travail collectif avec les associations et les citoyens est également prévu, notamment avec le collectif de la Fête de la Scie qui se réunit depuis octobre 2019.

Le Budget Primitif 2020 s'élève à 11 159 799,22 €

(13 165 208,04 € en 2019)

869 992,78 € en section d'investissement (les travaux et achats)

10 289 806,44 € en section de fonctionnement

En chiffres

Parmi les principales recettes :

* La Dotation Globale de Fonctionnement versée à chaque commune par l'État :

L'estimation de D.G.F inscrite au Budget Primitif 2020 est de 1 350 000 €, soit

- 18 845 € par rapport à l'inscription 2019 (- 1,38 %). L'ensemble des dotations de l'État s'élève à 1 938 000 €

Les impôts locaux estimés pour 2020 à 4 130 666 €

Les recettes liées à la tarification des services à la population qui représentent 1 125 000 €

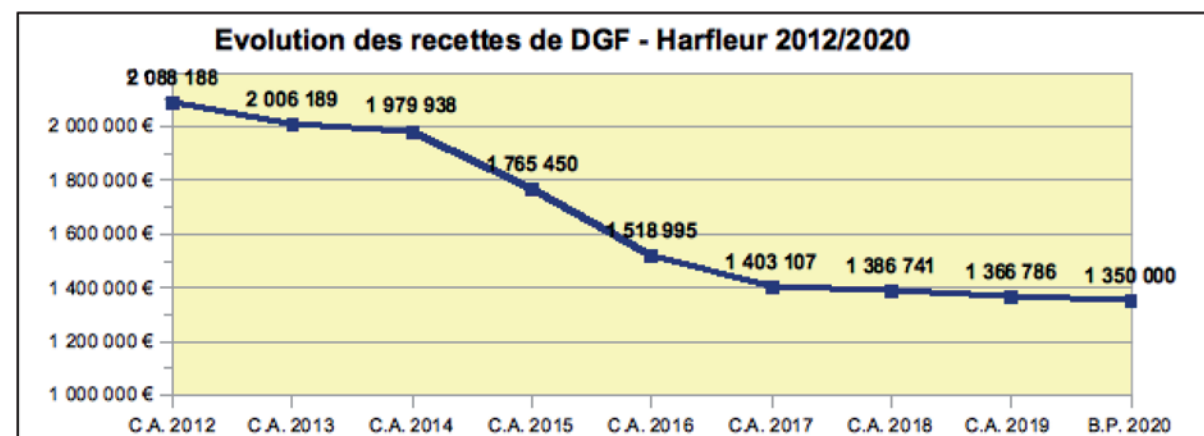
Les recettes provenant de la Communauté Urbaine : 1 500 000 €

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 9 614 863,66 €.

Elles sont en diminution de 2,66 % (soit - 262 853,19 €) par rapport au volume global de dépenses réelles de fonctionnement votées au titre du Budget Primitif 2019

Les charges des activités municipales et de fonctionnement générales : 2 860 000 €

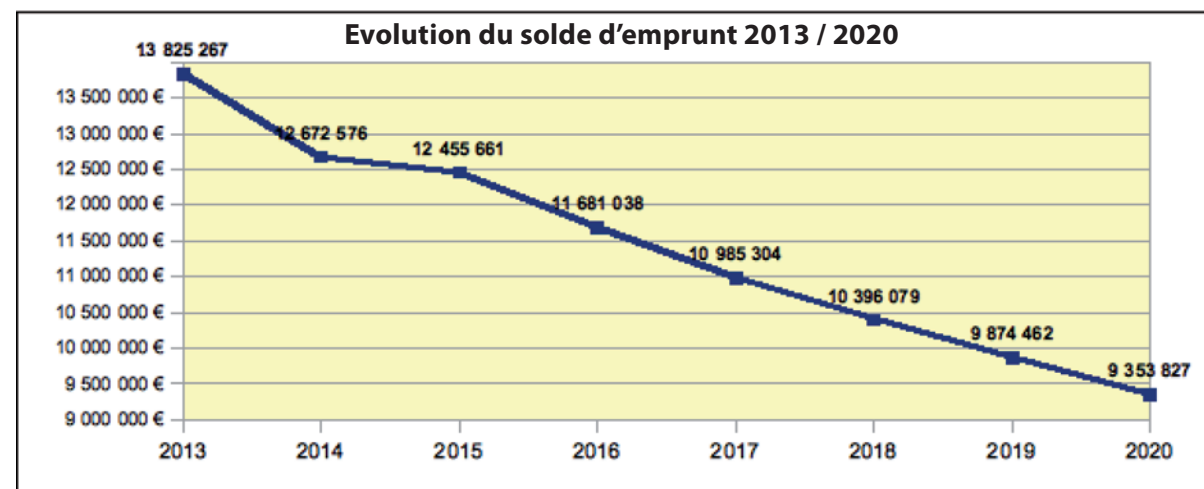
Les dépenses de personnel : 6 005 000 €



Les emprunts

Le montant du capital et des intérêts remboursés en 2020 sera réduit de 2,29 % par rapport au B.P. 2019 et s'élève à 825 635 €.

Il n'y aura pas de nouveaux emprunts en 2020. Ainsi au 31 décembre 2020, le solde du capital à rembourser devrait se situer à 9 350 000 € soit une baisse de 5,27 % par rapport à 2019 (- 520 634,86 €).



Des salles municipales pour tous les Harfleurais

Location aux assos harfleuraises

Pour les associations, plusieurs types de locations sont possibles :

La location annuelle

Pour les associations qui ont une activité régulière tout au long de l'année qui justifie l'utilisation d'une salle.

Plusieurs salles sont mises à disposition par la municipalité :

- la salle Duquenoy à Fleurville
- la salle Jean Le Bosqué en centre ville
- la Maison des associations (et salle annexe)
- deux salles de classes de l'école primaire André Gide dans le quartier de Beaulieu
- la salle Schneider sur le quartier de Mayville.

La demande devra arriver en Mairie ou au pôle de Beaulieu courant mai, elle sera étudiée au mois de juin et suivie d'une convention d'occupation à renvoyer signée.

Location ponctuelle prévue en avance

En ce qui concerne les locations pour des événements ponctuels, une commission se réunit tous les semestres afin d'attribuer les salles en fonction des demandes reçues. La commission étudie au mois de mars les manifestations se déroulant de septembre à décembre et au mois de septembre pour les manifestations de janvier à juin de l'année suivante.

Dès la décision prise par la commission, une réponse écrite est envoyée aux demandeurs. Une convention d'occupation ponctuelle sera alors établie au pôle de Beaulieu.

Location ponctuelle imprévue

En cas de manifestation en dehors de la programmation semestrielle, il faut se rapprocher du pôle de Beaulieu afin d'étudier les disponibilités. Après acceptation de votre demande, une convention d'occupation sera établie.



Pour toute demande complémentaire, s'adresser au pôle de Beaulieu, 1 place Jean Mermoz par téléphone au : 02 35 51 10 51 ou par mail : salles@harfleur.fr

La salle Duquenoy



La salle J. Le Bosqué



L'école primaire A. Gide



La Maison des associations



Location aux particuliers

Pour tous les Harfleurais, deux salles municipales sont mises à disposition :

La salle Jean Le Bosqué, rue Jean Barbe (en face de la place d'Armes)

Sa capacité est de 56 personnes assises ou 86 personnes debout.

Elle est équipée d'une petite cuisine permettant le réchauffage des plats (plaques et four) et d'un réfrigérateur.

Il existe un impératif concernant cette salle, les festivités doivent s'arrêter à minuit en raison de sa situation géographique et du respect des riverains.

La Maison des Associations, rue Friedrich Engels (en face du complexe sportif M. Thorez)

Elle peut contenir jusqu'à 130 personnes assises ou 189 personnes debout. Elle est équipée d'une cuisine professionnelle. Les festivités doivent s'arrêter à 6H. Elle peut également être louée avec la salle annexe contenant 30 personnes assises.

La marche à suivre

La demande peut être faite soit en remplissant le formulaire disponible sur le site internet de la ville (www.harfleur.fr), soit en déposant un courrier en mairie ou au pôle de Beaulieu. Une réponse sera envoyée sous 15 jours à 20 jours, ensuite les formalités administratives se feront au pôle de Beaulieu. Le matin de la location, c'est un agent municipal qui remet les clefs et établit l'état des lieux d'entrée. Ce document vous sera nécessaire pour l'état des lieux de sortie.

À retenir :

Pour toute demande, un imprimé à remplir ou un courrier est à retourner en mairie. Si la location est à plus d'un an, le courrier définitif vous sera adressé un an avant la date que vous avez choisie.

Pour les particuliers, les pièces à fournir sont :

- Justificatif de domicile
- Pièce d'identité
- Attestation d'assurance
- Chèque(s) de caution

Pour les associations, les pièces à fournir sont :

- Attestation d'assurance
- Chèque de caution

Location d'un créneau associatif à l'année :

- Attestation d'assurance
- Convention d'utilisation signée

Tarifs de location pour les particuliers (par jour)

Salle Jean Le Bosqué	103,12€
Maison des associations	197,41€
Maison des associations + salle annexe	296,21€



Contact : 02 35 13 30 09

Et La Forge dans tout cela ?

La Forge, Centre Culturel et Associatif inauguré en 2010, est un équipement modulable pouvant s'adapter à de nombreux événements. Sa plus grande salle, le Creuset, d'une superficie de 345 m², est polyvalente car elle peut accueillir selon sa configuration des concerts, des pièces de théâtre, des cocktails...

En effet, les configurations possibles sont multiples : de la salle nue aux gradins avec fosse, en passant par des lieux plus intimistes pour des événements type cabaret. D'autres espaces complètent l'offre et notamment le bar (le «Zinc»), la galerie d'expositions («la Galerie des Fondateurs») et sa coursive.

Toute demande d'utilisation (prêt ou location) sera attentivement étudiée et la validation par la Municipalité devra tenir compte de la faisabilité du projet, du respect du règlement intérieur et de la cohérence avec la vocation du lieu. Il sera notamment apprécié l'objectif et le contenu de chaque projet, ainsi que la convergence avec les valeurs de la collectivité : l'accès du plus grand nombre à la culture, le ciblage en priorité du public familial dont un maximum d'habitants harfleurais, le soutien de causes et d'actions solidaires. Il sera également possible de développer l'accès à la Forge moyennant un dispositif de location ouvert aux entreprises, administrations, autres collectivités, comités d'entreprise et associations....

Parfois, il faut du matériel...

Pour organiser une fête familiale, il arrive que l'on manque de tables et de chaises... La ville d'Harfleur peut les louer pour pallier le manque.

Dans ce cas, plusieurs possibilités pour faire la demande :

- 1 courriel à l'adresse salles@harfleur.fr,
- 1 envoi postal (mairie d'Harfleur, 55 rue de la République, 76700 Harfleur),
- 1 dépôt direct au Pôle administratif de Beaulieu.

Par la suite, les formalités seront à effectuer au Pôle de Beaulieu. Le matériel devra être retourné le lendemain de la manifestation. La ville dispose de :

- 30 tables de 1,80 m x 0,80 m louées au prix unitaire de 5,64 €
- 100 chaises louées au prix unitaire de 1,72 €

La location de matériel est réservée aux familles harfleuraises



Contact : 02 35 13 30 00

Sans oublier les sportifs !

Les associations Harfleuraises - mais aussi les extérieures - ont la possibilité d'utiliser les équipements sportifs de la Ville, le gymnase R. Cance et le complexe sportif M. Thorez (en dehors des créneaux réguliers des associations occupant les lieux).

Dans tous les cas, les demandes et les projets sont examinés en mairie afin de garantir la bonne utilisation des structures.

Les associations harfleuraises peuvent en bénéficier à titre gracieux, les extérieures, de leur côté peuvent demander une location.

La marche à suivre est simple : faire une demande par courrier adressé à la mairie avec le détail du projet pour qu'il soit examiné. En cas de retour positif, il faut ensuite faire une demande des besoins matériels engendrés par la manifestation (barrières, tables, chaises, panneaux expo, sonorisation, et selon l'ampleur de la manifestation des agents de la ville peuvent venir en renfort technique).

Pour toutes ces occasions, et pour tout le monde, une convention de partenariat sera établie et signée entre l'association et la Ville.

Dans tous les cas, les équipes municipales sont là !

Pour l'entretien et le ménage, les équipes du service «Maintenance et Hygiène des locaux» passent régulièrement dans toutes les salles municipales pour garantir leur propreté et leur bonne tenue.

Les équipes des Services Techniques interviennent sur les équipements de la commune (intérieurs et extérieurs des bâtiments), pour l'entretien technique, les réparations courantes, les espaces verts ou parfois les travaux plus conséquents.

Les interventions portent sur de multiples corps de métiers (maçonnerie, plomberie, électricité, menuiserie, peinture, traitement des espaces paysagers...).

Lorsque les interventions nécessitent du matériel spécifique ou des compétences dont la Ville ne dispose pas en interne, des entreprises spécialisées prennent le relais.



Relations internationales

Une jeune de Rollo en mission à Harfleur

Les services de la commune accueillent à raison d'une journée par semaine une jeune habitante de Rollo, village jumelé à Harfleur depuis 25 ans. La jeune femme, Zourata Zagré, qui passera son bac au Burkina Faso en 2020, évolue parmi nous jusqu'à la mi-mai dans le cadre d'un service civique international. Le dernier Zoom de décembre abordait ce projet en présentant Célia Ménesès, harfleuraise actuellement en mission à Abidjan (Cote d'Ivoire) pour travailler sur une mission analogue à celle de Zourata définie autour de « la sensibilisation à la préservation de l'environnement et à la promotion des gestes éco-citoyens ». Cette page présente à son tour la jeune Burkinabé, sous forme d'une interview.



Dans quel contexte as-tu été sélectionnée pour cette mission à Harfleur ?

En écoutant la radio, mon grand-père a entendu une annonce pour un service civique à Harfleur. Par curiosité, j'étais le lendemain à la mairie de Rollo pour demander des précisions. Trois jours plus tard, j'étais en liaison skype avec les organismes « France Volontaires » et le PNVB (Programme National du Volontariat au Burkina), puis avec la mission locale du Havre, depuis Kongoussi, situé à une heure de moto de Rollo. Nous étions trois

jeunes intéressés (j'étais la seule fille). J'ai explosé de joie lorsque j'ai appris que j'étais sélectionnée...

Quelles sont tes principales motivations et attentes quant à ce séjour ?

Depuis mon enfance, j'ai une vie aventureuse, partagée entre la côte d'Ivoire et le Burkina. De ce parcours j'ai gardé le goût du voyage, et la France était l'une des destinations qui nourrissaient mes rêves. Puis, je suis motivée par la rencontre d'autres peuples, d'autres cultures. Je souhaite élargir mon esprit et développer ma personnalité au contact des différences, j'ai envie d'être active et de révéler à moi-même une autre Zourata.

Quelles sont les premières impressions qui t'ont saisies les premiers jours qui ont suivi ton arrivée ?

Je croyais jusqu'alors que la foi en Dieu facilitait la solidarité entre les gens... mais ici, il y a une forte entraide, et beaucoup de Français ne sont pas croyants ! Cela me fait réfléchir...

Que vas-tu faire concrètement dans le cadre de tes missions ?

Je vais participer à un groupe de travail qui œuvre pour la mise en place de mesures écologiques dans la prochaine fête de la scie. Je vais aussi être une sorte d'ambassadrice de Rollo dans deux projets : avec le conseil municipal des jeunes d'Harfleur, qui mène actuellement une levée de fonds pour les enfants de mon village, et avec l'équipe organisatrice de la journée d'accès à l'emploi du 11 mars prochain. D'autres interventions sont prévues. Tout cela me donne envie de m'engager à l'avenir dans le jumelage Harfleur-Rollo, c'est tellement intéressant !



«Mars & Vénus»

À l'affiche depuis 12 ans, ce spectacle culte vient se produire à La Forge le 7 février à 20h30. Si vous avez envie de vous détendre et de rire un bon coup, la pièce de théâtre *Mars et Venus* est, à coup sûr, le bon remède.

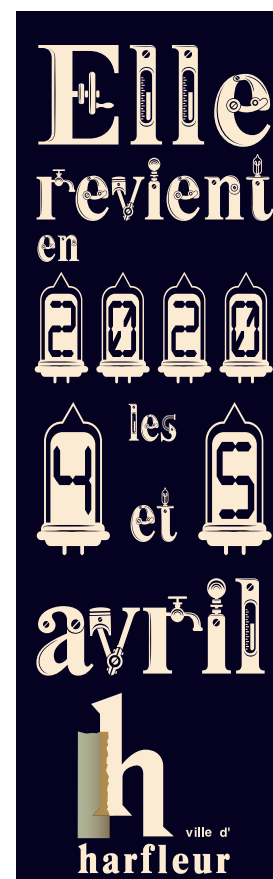
Mars et Venus est une comédie écrite et mise en scène par Sébastien Cypers. Celle-ci tente de déterminer si les hommes et les femmes sont vraiment faits pour être ensemble. Des petites phrases et interrogations que l'on connaît tous (trop ?) par cœur : « Pourquoi les femmes se prennent trop la tête et pourquoi les hommes sont-ils toujours de mauvaise foi ? »

Dans la peau de l'homme («Mars»), nous retrouvons le comédien Thom Trondel qui, après 7 ans de formation théâtrale, s'est lancé dans la comédie et le one man show. Dans la peau de la femme («Vénus»), la comédienne et danseuse de 29 ans, Mélanie Belamy. Ces deux acteurs mettent en scène la vie de couple, de la rencontre à l'installation, en passant par la scène de ménage, avec ses frustrations, ses malentendus et ses compromis... pour le meilleur et pour le rire !

«Mars & Vénus»
Vendredi 7 février 2020 - 20h30 - La Forge
Tarifs : 4€ à 10,50€ - Info, réservation 02 35 13 30 09



photos © Thierry Chion



Affiche 2020 réalisée par EDITH (+ d'infos dans le Zoom de février)

Un carnaval dans le(s) temps !

Comme tous les deux ans désormais, la Fête de la Scie sera de retour sur le territoire harfleuraise les 4 et 5 avril 2020 ! Artistes de rues, artisans, bénévoles et toutes celles et ceux qui le souhaitent sont conviés à entrer dans une « Folle histoire du temps », thématique retenue pour cette édition.

Initiée lors de l'édition 2018 de la fête, la FantaiScie - convention dédiée aux mondes imaginaires et numériques - revient étoffée des enseignements de sa première expérience. En 2020, cet « événement dans l'événement » voit les choses en grand ! Jeux de plateaux anciens et contemporains, espace jeux vidéo, immersion totale dans des mondes imaginaires via les casques de réalité virtuelle, laissant entrevoir les bribes d'un futur fantastique. Ce sera également l'occasion de retrouver des cosplayers, rencontrer des artistes ou dénicher des bandes dessinées.

De la lecture en «livre-service»

L'été dernier, dans le cadre d'un «Eté au Parc», vous pouviez déposer, emprunter, lire, conserver et apporter un livre dans une boîte à lire. L'initiative avait été bien accueillie par les Harfleurais utilisateurs de ce service.

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne.

Dans un souci de continuité d'accès à la lecture pour tous, la ville d'Harfleur met en place des bacs dans 3 services de la mairie afin de pouvoir emprunter et déposer des livres sur le même principe.

Les bacs sont installés dans les lieux suivants : La Forge, le Pôle de Beaulieu et le Pôle Accueil Population et sont accessibles pendant les heures d'ouverture des services.

Emparez-vous des livres proposés et alimentez les boîtes avec vos propres documents sans engagement, sans carte d'inscription et des emprunts avec (ou sans) retour.

Retrouvez les boîtes à livres :

- à La Forge 1 rue F. Chopin du lundi au vendredi : 10h à 12h30 / 14h à 17h sauf les lundi et mercredi matin
- au Pôle de Beaulieu place Jean Mermoz les lundis et mercredis : de 13h45 à 17h les mardis, jeudis et vendredis : de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h - le samedi : de 10h à 12h
- au Pôle Accueil Population 55 rue de la République les lundis et vendredis : de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h les mardis et jeudis : de 9h à 17h sans interruption le mercredi : de 13h45 à 17h



La boîte à livres de La Forge

Une nouvelle association harfleuraise est née

En effet, le club de «pétanque des 104» a vu le jour au mois d'août dernier. Situé chaussée Maréchal Joffre, son président Jérôme Lecuirot précise qu'il est, bien sûr, ouvert à tous, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h pour les entraînements, et les samedis de 13h à 20h pour les concours internes.

Le club, qui compte déjà dans ses rangs 44 boulistes licenciés, participants aux concours fédéraux, et 30 adhérents ne jouant qu'en loisirs au sein de l'association, permet à chacun de trouver la pratique qui lui convient en fonction de ses envies et de ses disponibilités.



4 à 5 concours fédéraux vétérans sont organisés par an, des événements internes viennent compléter le tableau, comme le « Challenge souvenir » ou encore « La coupe de Noël »...

L'envie de faire découvrir la pétanque et le plaisir de partager de bons moments sont les moteurs de cette jeune formation, qui compte bien participer aux événements municipaux afin de se faire connaître des Harfleurais adultes, jeunes et enfants.

Pour plus de renseignements, venez rencontrer les dirigeants et adhérents, tous les samedis après midi, chaussée Maréchal Joffre.

Maad peinture

- PEINTURE DÉCORATIVE
- REVÊTEMENTS MURaux
- REVÊTEMENTS DE SOLS
- VITRIFICATION DE PARQUET
- PLAFOND TENDU

Tél. 02 35 54 04 24
Rue Gustave Serrurier, 76620 Le Havre
contact@maadpeinture.fr

Conseil Municipal

Conseil municipal du 17 décembre 2019

Des travaux de raccordement à l'éolien Fécampois pour 2020

Dans le cadre du raccordement électrique du parc éolien offshore de Fécamp au réseau de transport d'électricité, des travaux sont prévus sur la commune cette année.

Un tracé de réseaux souterrains relie le site éolien de Fécamp à la ville du Havre, dont près d'un kilomètre passe par la commune d'Harfleur. Ainsi, pour renforcer le réseau existant, la société RTE (Réseau de Transport d'Electricité), gestionnaire français des réseaux publics d'électricité haute tension, effectuera dans le courant de l'année des travaux d'aménagement d'une ligne de câbles enfouis. Cette ligne sera déployée de la zone d'activités des Courtines jusqu'à la rue Paul Doumer, en empruntant le stade Maurice Thorez et le chemin des Vallées. Ces travaux seront effectués par tronçons selon un planning étudié pour limiter les perturbations, notamment routières. La plupart de ces tronçons seront réalisés par tranchées mais la technique du forage sera aussi utilisée sur certains sites. Des travaux



préparatoires ont déjà été effectués fin novembre 2019. Un forage souterrain a été réalisé entre le giratoire de la Brèque et le stade Maurice Thorez.

Ce projet fait l'objet d'une convention entre la ville d'Harfleur et le gestionnaire RTE, adoptée lors du dernier conseil municipal à l'unanimité.

Conseil communautaire du 19 décembre 2019

La CU adopte un pacte de transition écologique

A un moment charnière de l'évolution de la planète et au vu de la nécessité de repenser les modes de production industrielle, les territoires prennent des dispositions propres à enrichir les économies locales.



Le dernier conseil de la CU a longuement discuté les grands principes d'un « pacte territorial de transition écologique et industrielle » ayant pour finalité la transformation de l'économie locale, mue par un

souci écologique marqué. Les élus harfleurais se sont finalement abstenus, soulignant un manque global de concertation dans l'élaboration de ce projet. Le débat devra se poursuivre dans les prochains mois afin de concrétiser des actions visant à la protection de l'environnement et la maîtrise d'un urbanisme vertueux. Les sujets sont nombreux et importants : changer les modes de production énergétique (en privilégiant notamment l'éolien et le photovoltaïque), refonder les différents modes de transports (en commun, automobile, fluviaux...), protéger le littoral et les terres agricoles, dynamiser une économie locale qui réconciliera les aires urbaines et rurales grâce à une vue partagée de ce que doit être une agglomération attractive, inclusive et porteuse d'opportunités. Votre magazine Zoom reviendra dans un prochain dossier sur les enjeux et les actions intégrées dans ce pacte de transition écologique et industrielle.

Prochain Conseil Municipal

Lundi 24 février

18h - Salle du parc

Les synthèses et PV des conseils sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire

Jeudi 13 février - 17h

Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

Programme des animations retraités

Mardi 14 janvier :
Après-midi récréatif - théâtre
avec l'association «L'espace»
15h à la résidence

Mercredi 15 janvier :
Repas anniversaire - thème : «La Suède»
12h sur inscription à la résidence
avant le mercredi 8 janvier

Mardi 21 janvier :
Dictée
14h30 à la résidence

Vendredi 24 janvier :
Sortie bowling Le Looping
14h - organisée par le service retraités

Mardi 28 janvier :
Conférence - atelier sur la mémoire
10h à la résidence

Vendredi 31 janvier :
Cinéma
14h30 à la résidence

*Un calendrier mensuel des animations retraités est disponible à l'accueil de la résidence.
Pour plus de renseignements, contacter le service retraités de la ville au 02 35 45 34 08.*

Élections municipales 2020



L'élection des conseillers municipaux aura lieu le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer à ce scrutin doivent être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020. Les ressortissants d'un autre état membre de l'Union Européenne peuvent voter et sont éligibles aux élections municipales à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Comment s'inscrire

- Les demandes d'inscription peuvent être déposées :
- > soit par internet en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr
 - > soit personnellement en vous rendant en mairie
 - > soit par un tiers dûment mandaté
 - > soit par courrier en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02

Pièces à fournir

- > le formulaire d'inscription Cerfa n°12669*02 disponible en mairie ou en ligne
- > la photocopie de la Carte Nationale d'Identité, ou du passeport. À défaut copie de la Carte Vitale avec photographie ou du permis de conduire.
- > Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Carnet

Naissances :
02/12/19 HATÉ Thilyo
25/11/19 MBIZI Amani

Décès :
07/12/19 BENAYACHE née CARON Nelly

L'Écho des entreprises & commerces

Ça change tout sans rien changer

La pizzeria VP Pizza installée rue Jehan de Grouchy depuis plus de huit mois (anciennement connue dans les rues de Mayville) a su ravir le palais des Harfleurais. Et le changement de responsable survenu quelques mois plus tard n'a rien changé. C'est ce qu'affirment Damien et Julie « ce qui n'a pas changé, c'est le savoir-faire, la carte, les recettes, les produits frais, la pâte maison... bref, on a juste apporté notre touche personnelle en ajoutant de nouvelles pizzas, comme la « grassouillette » spéciale fêtes avec du foie gras, ou encore les saisonnières comme la pizz'avocat... Enfin ce qui marche bien aussi c'est de faire tester aux clients qui ensuite votent sur internet pour le maintien ou le retrait d'une nouvelle recette ».

Amis de trente ans avec Vincent et Peggy les anciens propriétaires, et cuisinier de formation, Damien a commencé par des extras aboutissant sur une embauche, et enfin une décision de reprendre l'affaire avec Julie qui a repris le flambeau pour les pâtisseries. Tous les emplois ont été conservés et même la stagiaire de 3ème de l'an passé a été embauchée pour son apprentissage cette année. Bientôt, visible et reconnaissable grâce à l'arrivée de la nouvelle enseigne, VP Pizza amorce l'année 2020 sous de bons augures.



VP Pizza
Pizza/Bruschetta/Cham'ò
À emporter/en livraison/ou même à manger sur le pouce sur place.
Tél : 02 35 43 28 12
Sur FB : VP pizza Harfleur

Embarcation immédiate pour les zones humides

À l'interface entre terre et eau, partez à la rencontre d'une zone humide située au cœur du site naturel du Domaine du Colmoulins. Vous découvrirez les richesses de ces milieux fragiles encore parfois méconnus.

Dimanche 2 février - 14h30
Domaine du Colmoulins
Rdv : parking au bout de l'allée du Saint-Laurent à Fleurville - Harfleur
Animée par le Département



Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :

<http://www.transports-lia.fr>
ou sur smartphone
« LiA les lignes de l'agglo »

Allo Agglo ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?

pour toutes questions sur la Communauté Urbaine,
Tél : 02 35 22 25 25
Site web :
www.lehavreseinemetropole.fr

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le **3237**

Urgences

Tél. prioritairement
15 : SAMU

17 : Police nationale
18 : Pompiers

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112 : Urgence depuis un portable

Si non, téléphonez au
02 35 13 30 00
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

Les Rendez-vous Le Havre Seine Métropole

Villes et pays d'Art et d'Histoire

Visite : La Fromagerie Dumesnil



Dans la famille Dumesnil depuis 1938, la ferme du Castillon située au cœur d'un clos-masure a vu naître, il y a bientôt 15 ans, la fromagerie dont les fins connaisseurs retrouvent les bons produits sur les meilleures tables de la région. Accompagné d'une guide et de la famille, nous vous convions à une découverte du patrimoine architectural de la ferme et de ses savoureuses productions que nous vous invitons à goûter à l'issue de la visite.

Visite de la Fromagerie Dumesnil
Samedi 25 janvier, 15 h
 RDV : 221 route du Castillon, Saint-Vincent-Cramesnil
 Tarif plein : 7 € - Tarif réduit : 5 €

Visite théâtralisée : À table avec Madame !

Dans l'appartement où elle vient d'emménager, Madame vous reçoit pour vous parler cuisine et vous montrer toutes les nouveautés qui révolutionnent son quotidien. Après des années de restrictions et d'inconfort dans les baraquements provisoires, place à la modernité et à l'abondance des années 1950 ! À travers le prisme intime de la cuisine, sur un ton drôle et léger, vous assistez à l'émergence des nouveaux modes de vie qui caractérisent les Trente Glorieuses.

Visite théâtralisée de l'Appartement témoin Perret
 Par Valérie Lecoq, compagnie Piano à Pouces Théâtre
Vendredi 17 janvier, 18h
 RDV : Maison du patrimoine, Le Havre
 Tarif plein : 8 € - Tarif réduit : 6 €
 Version adaptée aux familles (à partir de 8 ans) :
 Les vendredis 27 décembre 2019 et 3 janvier 2020 à 14h15



Plus d'infos sur www.lehavreseinemetropole.fr

Les tickets don'action du Secours Populaire

En 2020 aussi soyez solidaires avec les personnes qui rencontrent des difficultés. De janvier à mars, les bénévoles du Secours populaire se mobilisent partout en France. A Harfleur, ils vont vous proposer des tickets du don'action à 2 €, le jeu solidaire du Secours populaire, à l'occasion des galettes des rois, des braderies des 14 et 15 janvier et des 11 et 12 février, du week end solidaire du 9 février à la Forge, de la Chandeleur, de la Saint-Valentin, du Mardi gras. Ils seront aussi présents sur le marché d'Harfleur, dans les allées marchandes.



Visitez aussi la boutique solidaire tous les mardis et vendredis matin. Vos achats solidaires à petits prix viendront renforcer notre capacité à aider.

Secours Populaire d'Harfleur 6 r Jean Barbe 76700 Harfleur
 Boutique solidaire 13 rue Lecarnier 76700 Harfleur

Groupe communiste et républicain

La noblesse politique : entre oubli national et impératif local

Alors que les gens sont descendus en masse dans la rue pour lutter contre la réforme des retraites, réforme profondément injuste et prompte à accroître les inégalités de classe, c'est la classe politique qui se retrouve une fois encore salie par la démission de Delevoye, architecte de ladite réforme. S'il est vrai que cela peut sous certains aspects représenter une victoire, c'est aussi malheureusement un nouveau coup dur pour le statut de l'élu comme pour tout ce que représente la politique en général. Ce sont ces comportements qui contribuent à alimenter la crise de confiance envers les « corps intermédiaires ». Combien de temps encore, ces élus nationaux continueront à salir le monde politique ? Combien de fois devons-nous rappeler qu'en réalité,

la politique, ce ne sont pas les charmes de l'inaccessible abus de pouvoir, mais des élus de terrain, engagés dans la vie de leur communauté, de leur ville, de leur village, qui s'investissent aux côtés des habitants qu'ils côtoient pour eux et avec eux, pour construire un environnement meilleur pour tou.te.s ? Au moment où les élections municipales mobilisent des habitant.e.s pour s'engager à œuvrer pour leur commune, il serait temps d'agir pour protéger et revaloriser un statut d'élu si dévoyé pour lequel, nous communistes, luttons de toutes nos forces afin de prouver à nos habitants, à nos électeurs et surtout à ceux qui ne votent pas pour nous, que la politique figure comme le premier acte citoyen et solidaire : celui d'un investissement quotidien où l'intérêt individuel s'efface devant l'intérêt collectif.

Yoann Lefranc - Président du groupe

Groupes d'opposition

Union des élus indépendants

La Tribune du groupe «Union des élus indépendants» ne nous est pas parvenue ce mois-ci.

«Harfleur, bleu marine»

La Tribune du groupe «Harfleur, bleu marine» ne nous est pas parvenue ce mois-ci.

A vos Agendas !

Associations

Braderie du Secours Populaire
d'Harfleur

Mardi 14 et mercredi 15 janvier de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

La Forge - La Taillanderie - Gratuit

Assemblée générale de l'UNRPA

Judi 16 janvier - 14h

La Forge

Assemblée
générale du COS

Lundi 20 janvier

La Forge



Animation zumba par l'ASHB

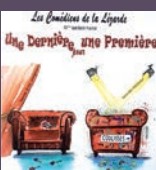
Dimanche 26 janvier de 14h à 16h

La Forge - Tarif : 5€

Possibilité de prendre les places le
mardi de 20h à 21h30 et le mercredi
de 16h30 à 17h30 au stade M. Thorez



«Une dernière pour une première»



Spectacle musical

Par les Comédiens de la Lézarde

Samedi 1er février - 20h30 et dimanche 2 février
- 14h30

La Forge - Tarifs : de 9€ à 14€

La Forge

«Mars & Vénus» de Sébastien Cybers
Théâtre

Avec Thom Trondel et Mélanie Belamy

Vendredi 7 février - 20h30

La Forge - Tarifs : de 4€ à 10,50€



photo © Thierry Chiron

Harfleur.fr

le site officiel

Retrouvez :

- les dernières animations,
- les conseils municipaux,
- les infos travaux,
- les dernières actualités de votre ville,
- tous les contacts,
- le bulletin municipal...

